

Responsable de projets

Formateur.trice

(2023)

INFORMATIONS GENERALES

Le CRIPEL est l'un des 8 Centres régionaux pour l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère (CRI) agréés par la Wallonie. Le CRIPEL couvre le territoire des 55 communes de l'arrondissement de Liège et de Huy - Waremme.

Sa finalité est de favoriser l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère en menant des actions positives permettant l'égalité de droit, de fait, de genre et des chances pour favoriser leur participation à la vie sociale, économique, culturelle et politique de notre société.

Type de contrat : CDD 6 mois (renouvelable)

Poste : RP Formation des professionnels – Accompagnement des opérateurs.

Fonction : Responsable de projets

Lieu : Arrondissement de Liège-Huy-Waremme

Type horaire : temps plein – 36h/semaine

CONDITIONS

- Être dans les conditions APE.
- Master ou Bachelier ou en Communication/relations publiques/marketing et disposer d'une expérience utile c'est-à-dire avoir assumé la gestion de tâches similaires à celles décrites dans ce profil de fonction.
- Echelon : barème 4.1 ou 4.2 si détenteur d'un titre universitaire lié à la fonction au moment de l'engagement - CP 329.02 (secteur socioculturel et sportif)

DESCRIPTION GENERALE DE LA FONCTION

Le/la Responsable de projets travaille sous la responsabilité hiérarchique directe de la direction adjointe en charge des services de seconde ligne et de la direction.

En matière de formation et de sensibilisation, le/la Responsable de projets a pour missions de :

- Assumer ses fonctions dans un cadre défini par la ligne hiérarchique ;
- Donner des modules de formations liés aux différentes thématiques développées au CRIPEL (interculturalité, lutte contre le racisme...), en fonction de la demande des opérateurs ;
- Concevoir les contenus et outils d'exploitation pédagogique liés aux différentes thématiques du CRIPEL et en fonction des besoins identifiés ;
- Concevoir et mettre en œuvre des activités de formation, d'information et de sensibilisation à destination des publics ou des professionnels visant directement ou indirectement l'émancipation et la participation des personnes étrangères ou d'origine étrangère à la vie sociale, économique, culturelle et politique de notre société ;

- Mettre en œuvre et promouvoir des événements, seul ou en partenariat : ateliers, colloques, conférences, séances d'information, salons, expositions, activités interculturelles, ...
- Être une force de proposition et de conseils dans la recherche et le choix des intervenants/partenaires pour les activités organisées par CRIPEL ;
- Mener à bien la mission d'accompagnement des initiatives locales d'intégration des personnes étrangères;
- Mettre en place des partenariats ;
- Développer les publics ;
- Organiser des espaces d'échanges et de réseautages pour les opérateurs (plateformes) dans le cadre du plan local d'intégration ;
- Diffuser des informations thématiques ou institutionnelles auprès des opérateurs du secteurs ;
- Maîtriser la communication relative aux activités ;
- Participer et représenter le CRIPEL, sur mandat, dans des réunions et des groupes de travail (en interne ou à l'externe des CRI) ;
- Adopter une posture déontologique professionnelle, une éthique et un comportement irréprochables auprès des collègues et de l'ensemble des partenaires, ainsi qu'auprès des usagers.